

N° 14

NAISSANCE

Gaillard  
de  
Jean-Marie

L'an mil huit cent cinquante-deux, et le Quatre du mois de Décembre  
à neuf heures du matin par-devant nous Antoine Bornand  
remplissant en qualité  
les fonctions d'Officier de l'état civil de la commune de Chanay  
canton de Seyssel département de l'Ain,  
François-Marie Gaillard dit Baron cultivateur  
hameau de Chanay âge de trente-cinq ans  
lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin né en cette  
au domicile du comparant  
le jour d'hier à sept heures du soir, fils de lui  
déclarant de Pierrette Perron son épouse  
victime âge de trente-huit ans  
et auquel il a déclaré donner le prénom de Jean-Marie  
Ces déclaration et présentation faites en présence de 1<sup>er</sup> Béchet Joseph  
âgé de cinquante-cinq ans, profession de cultivateur  
à Dorche, 2<sup>o</sup> Gaillard Claude dit  
âge de cinquante-deux ans, profession de cultivateur  
à Dorche. De quoi nous avons dressé et inscrit de  
deux registres tenus à cet effet le présent acte de naissance, dont nous avons  
au comparant et aux témoins qui n'ont signé avec nous pour ne savoir de ce par nous requis

Antoine Bornand

## Transcription de l'acte de naissance de Jean-Marie Gaillard

Mairie de Chanay, Canton de Seyssel, Arrondissement de Belley, Département de l'Ain.

Acte de naissance n°14, en date du 04 décembre 1852.

L'an mil-huit-cent-cinquante-deux, et le quatre du mois de décembre, à neuf heures du matin, par-devant nous, Antoine Bornand, remplissant, en qualité [de maire ?], les fonctions d'officier de l'état-civil de la Commune de Chanay, Canton de Seyssel, département de l'Ain, a comparu **François Marie Gaillard dit Baron**, cultivateur à Dorche, hameau de Chanay, âgé de trente-cinq ans, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en cette commune, au domicile du comparant, le jour d'hier, à sept heures du soir, fils de lui déclarant et de **Pierrette PERRON**, son épouse, cultivatrice âgée de trente-huit ans, et auquel il a déclaré donner le prénom de Jean-Marie.

Ces déclaration et présentation faites en présence de :

1<sup>o</sup> Béchet Joseph, âgé de cinquante-cinq ans, profession de cultivateur à Dorche,

2<sup>o</sup> Gaillard Claude, âgé de cinquante-deux ans, profession de cultivateur audit Dorche.

Que quoi nous avons dressé et inscrit de suite sur les deux registres tenus à cet effet le présent acte de naissance, dont nous avons fait lecture au comparant et aux témoins qui n'ont signé avec nous, pour ne savoir de ce par nous requis.

Signé : Bornand